

FICHE DE PRESENTATION DU SITE FR7200742 « Massif du Moulle de Jaout »

Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- · la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- · la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu

d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCument d'OBjectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socioéconomique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts entre 2009 et 2012.

Présentation du site

Le site du Moulle de Jaout couvre une surface de 16 329 ha. C'est un site de piémont soumis aux influences atlantiques et alpines, offrant ainsi une grande diversité d'habitats (116).

Les milieux agropastoraux (landes et pelouses) et forestiers sont prépondérants sur le site. Les ourlets occupent également une surface importante. Parmi ces habitats naturels, les hêtraies calcaires (qui constituent une originalité du site), ainsi que les formations de pelouses et landes acidiphiles sont tous trois les habitats d'intérêt communautaires dominants sur le site.

Les autres habitats naturels d'intérêt communautaire occupent de très faibles surfaces et sont minoritaires sur le site. Néanmoins, ils constituent une mosaïque d'habitats diversifiés, souvent imbriqués entre eux, qui révèle la forte biodiversité du site.

86 % des habitats d'intérêt communautaire présentent un bon état de conservation.

Cependant, les milieux pastoraux (landes et pelouses) subissent aujourd'hui une importante dynamique se traduisant par la forte représentation des ourlets. Ceci traduit un déséquilibre entre le milieu naturel et l'activité humaine.

Informations clefs

- Date de proposition : 7 décembre 2004

- Surface : 16 329 ha

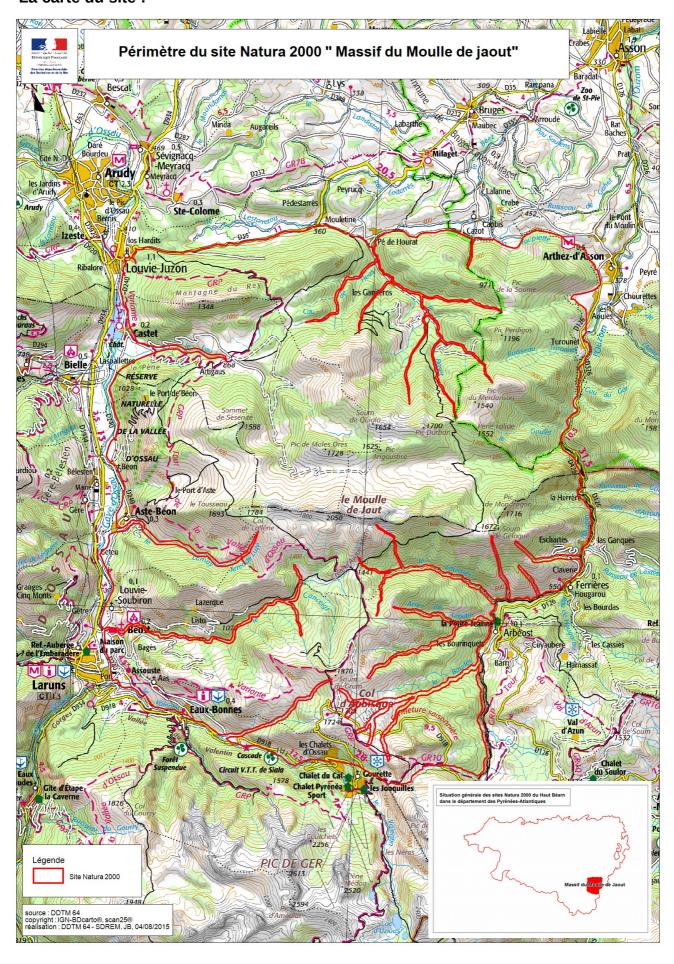
- Préfet coordonnateur : Préfet des Pyrénées Atlantiques
- Portage du site : Etat (DDTM des Pyrénées-Atlantiques)
- Approbation du diagnostic écologique : juillet 2015

Liste des communes concernées par le site :

Asson, Arthez d'Asson, Aste Béon, Beost, Bielle, Castet, Eaux-Bonnes, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron, Laruns.

29/04/2016

La carte du site :



Les habitats d'intérêt communautaire

Pour plus de détails sur les habitats et les espèces du site (état de conservation, localisation, modalités de gestion, etc.), se référer aux « fiches habitats » et « fiches espèces » et à l'atlas cartographique contenus dans le document d'objectifs (DOCOB).

Les habitats d'intérêt communautaire, mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats», ont été déterminés selon les critères suivants :

- en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle,
- ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte,
- constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Le site héberge **25 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires** représentant 36 % de la surface du site, soit 5931 ha.

Type de milieu	Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Surface (ha)	Niveau d'enjeu
Forêts et fructicées	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori- petraeae ou Ilici-Fagenion)		Fort
	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes à Cephalanthero-Fagion	596,96	Fort
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	229,17	Fort
	91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		Modéré
Landes et fourrés	4030	Landes sèches européennes		Modéré à Fort ¹
	4060	Landes alpines et boréales	329,69	Modéré
	4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	138,43	Très fort
	5110	Formation stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	20,76	Modéré
	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires		Faible à Modéré ¹
Milieux rocheux	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	5,76	Fort
	8120	Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	60,41	Fort
	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	166,61	Modéré à Très fort ¹
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	442,79	Modéré à Très fort ¹
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	7,14	Modéré
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	0,16	Très fort
Ourlets et mégaphorbiaies	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2,81	Fort
Pelouses	6140	Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia	5,24	Modéré
	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	300,3	Modéré à Très fort ¹
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco- Brometalia)[*sites d'orchidées remarquables]	285,06	Très fort
	6230*	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	1643,3	Faible à Fort ¹
Plans et cours d'eaux	3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		0,02	Modéré
Prairies et pâtures 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	81,25	Très fort
Zones humides	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	1,59	Fort
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	0,12	Fort
	7230	Tourbières basses alcalines	42,18	Modéré
Total			5931,76	

 $^{1:\}mbox{selon}$ les différents habitats élémentaires (un habitat générique, qui correspond à la directive

[«] habitat faune flore », est décliné en différents habitats élémentaires)

^{* :} les noms suivis d'un astérisque sont d'intérêt communautaires prioritaires

Parmi les habitats de milieux rocheux se distinguent les formations rocheuses de falaises froides, généralement orientées au nord. Ce sont des formations stables, indépendantes de l'activité humaine, sans menace recensée, mais pour lesquelles l'enjeu est très fort.

Les pelouses et landes calcaires (6210, 4090, 6170) constituent l'enjeu principal de conservation du site. Les landes sont situées sur affleurement rocheux en situation chaude. Elles peuvent évoluer vers un taillis de buis dans une dynamique de colonisation forestière. Les pelouses calcaires alpines (6170) sont des pelouses calcicoles d'altitude, installées en condition sèches et chaudes, ou sur des crêtes venteuses. De par leur situation, ce sont des milieux stables. Les pelouses du mésobromion (6210), quant à elles, sont liées au pastoralisme et peuvent évoluer vers des landes, fourrés et complexes préforestiers avec la déprise agricole.

Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats».

Sur le site « Massif du Moule de Jaout », **2 espèces végétales d'intérêt communautaire** ont été identifiées, dont une potentielle (espèce probablement présente mais non inventoriée au cours de l'étude diagnostic). **14 espèces animales d'intérêt communautaire** ont également été identifiées dont 4 sont considérées comme potentiellement présentes et 2 considérées comme occasionnelles.

Statut sur le site	Nom vernaculaire	Nom latin	Niveau d'enjeu	Degré de conservation sur le site	
	Végétaux				
Avéré	Aster des Pyrénées	Aster pyrenaeus DC.	Exceptionnel	Altéré	
Potentiel	Buxbaumie verte	Buxbaumia viridis Brid. ex Moug.	Fort	Inconnu	
	Chiroptères				
Avéré	Barbastelle	Barbastella barbastellus	Modéré	Inconnu	
Avéré	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii	Fort	Bon	
Avéré	Petit Murin	Myotis blythii	Fort	Bon	
Avéré	Vespertilion à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	Modéré	Inconnu	
Avéré	Grand Murin	Myotis Myotis	Faible	Bon	
Avéré	Rhinolophe Euryale	Rhinolophus Euryale	Fort	Inconnu	
Avéré	Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	Modéré	Bon	
Avéré	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	Très fort	Bon	
	Mammifères				
Avéré	Desman	Galemys pyrenaicus	Très fort	Inconnu	
Avéré	Loutre	Lutra lutra	Modéré	Bon	
Occasionnel	Ours brun	Ursus arctos arctos*	Faible	Défavorable	
	Insectes Coleoptères				
Avéré	Lucane cerf-volant	Lucanus cervus	Faible	Bon	
Potentiel	Le pique prune	Osmoderma eremita*	Fort	Inconnu	
Potentiel	Rosalie des Alpes	Rosalia alpina*	Faible	Inconnu	
Avéré	Grand Capricorne	Cerambyx cerdo	Faible	Bon	
	Lépidoptères (Rhopalocères)				
Avéré	Damier de la succisse	Eurodryas aurinia	Fort	Inconnu	
Occasionnel	Cuivré des marais	Thersamolycaena dispar			
Potentiel	Laineuse du Prunelier	Eriogaster catax			
	Odonates				
Potentiel	Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale	Fort	Altéré	
	Mollusques				
Avéré	Escargot de Quimper	Elona quimperiana	Modéré	Inconnu	

^{* :} les noms suivis d'un astérisque sont d'intérêt communautaires prioritaires

Une espèce végétale présente un enjeu exceptionnel, il s'agit de l'Aster des Pyrénées. Le site recense deux stations dont une est en voie de disparition. Elle nécessite la mise en œuvre urgente de mesures de gestion favorables à l'espèce.

Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 « Massif du Moulle de Jaout » présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

Le diagnostic écologique permet de réaliser une première approche des objectifs de gestion à mettre en œuvre sur le site. Toutefois, un inventaire socio-économique est nécessaire pour compléter la réflexion et définir de véritables orientations pour le site.

Les objectifs de conservation :

Les objectifs de conservation consistent simplement à maintenir les éléments écologiques remarquables sur le site. Aucune action de gestion n'est envisagée si ce n'est la surveillance dans le temps de l'évolution démographique des populations ou des habitats naturels. Cet objectif concerne principalement les habitats stables ou sans menaces des milieux rocheux, parois calcaires froides montagnardes, éboulis calcaires thermophiles de basse altitude mais également les pelouses des vires et falaises ombragées.

Les objectifs de préservation :

Les objectifs de préservation ont pour vocation le maintien des pratiques favorables à la préservation des espèces ou des habitats ciblés. Ces formations sont liées partiellement ou intégralement à l'activité humaine. Le maintien de ces activités est donc une nécessité pour la préservation de ces éléments.

Les activités concernées sont le pastoralisme pour le maintien des landes épineuses à Genêt d'Espagne et du mésobromion des Pyrénées occidentales. Le feu, en tant qu'opération de gestion, n'est pas recommandé pour ces milieux fragiles. Il peut, à terme, être cause de leur destruction.

Concernant les espèces végétales, un pâturage extensif est également nécessaire au maintien des stations d'Aster des Pyrénées, menacées par la fermeture du milieu.

Pour la faune, la présence de gîtes de reproduction (bordes notamment), ainsi que d'une diversité structurelle de paysages (milieux ouverts entrecoupés de milieux plus ou moins boisés) est nécessaire à la bonne préservation du Petit rhinolophe.

Les objectifs de gestion :

Ces objectifs se traduisent par la mise en œuvre ou l'adaptation d'une gestion de territoire favorisant les composants écologiques qui en sont l'objet.

Pour les habitats, le maintien ou le rétablissement en mosaïque des complexes des pelouses du Mésobromion et des landes épineuses à Genêt d'Espagne nécessite la mise en place d'un pâturage extensif, d'une gestion fine des feux pastoraux, ainsi qu'éventuellement une gestion d'entretien mécanique par réouverture du milieu.

Les prairies de fauches thermophiles occupent une surface relativement restreinte sur le site. La mise en œuvre d'une gestion de fauche stricte ou adaptée (diminution des apports organiques) permettra l'expansion des surfaces de cet habitat. Ces milieux d'origine anthropique seront favorables à de nombreuses espèces (l'entomofaune notamment) et permettront d'améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité du site et d'une manière plus générale du Haut Béarn.

Deux espèces sont concernées principalement par les objectifs de gestion :

- pour l'Aster des Pyrénées, une action de génie écologique (ouverture du milieu par action mécanique) est à envisager rapidement pour la station de Louvie-Soubiron afin de garantir sa pérennité.
- pour le Petit rhinolophe, une conservation de bâtisses favorables est nécessaire ainsi qu'une adaptation de l'architecture (toits ardoisés). Une gestion de territoire favorisant la diversité et la mosaïque de milieu est également nécessaire. Cette gestion passe par l'activité pastorale qui structure le paysage ainsi que par l'activité forestière qui devra veiller à maintenir ou créer une diversité de milieux enclavés aux milieux forestiers (clairières et lisières).

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et le massif du Moulle de Jaout, les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques Service Développement Rural Environnement Montagne

Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577, 64032 Pau cedex

tél: 05 59 80 86 00

courriel: ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DREAL Aquitaine Limousin Poitou Charente - SPREB

Division milieux naturels et paysage Cité Administrative -Rue Jules Ferry - Boite 55 33090 Bordeaux cedex

tél: 05.56.24.88.22

courriel: coline.garde@developpement-

durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

Site de la DREAL : cartes et données

http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/dordogne-gironde-landes-lot-et-garonne-pyrenees-a230.html

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

Muséum national d'histoire naturelle:

http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000









